



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **9 août 2018, à 19 h 30**, à l'hôtel **Holiday Inn et Suites Pointe-Claire**, dans la salle «Champagne», situé au 6700, autoroute transcanadienne, Pointe-Claire, Québec (H9R 1C2), le comité de démolition étudiera la demande de démolition et d'approbation d'un programme de réutilisation du sol dégagé visant l'immeuble situé au **286, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore (Resto Bar Le Pionnier)**.
2. Ce programme de réutilisation du sol dégagé consiste en la construction d'un nouvel immeuble de trois (3) étages avec des locaux commerciaux au rez-de-chaussée et des unités d'habitation aux deux (2) étages supérieurs, sur un site composé d'un immeuble commercial existant de trois (3) étages et une portion du stationnement municipal adjacent.
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition et du programme de réutilisation du sol dégagé doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.
4. Les plans et les documents relatifs à ce projet peuvent être consultés au bureau du Service d'urbanisme à l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, 451 boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 13h00 à 16h30 et le vendredi, de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, ce 18^e jour de juillet 2018.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **August 9th, 2018, at 7:30 p.m.**, at the **Holiday Inn and Suites Pointe-Claire** Hotel, in the «Champagne» room, located at 6700 TransCanada Highway, Pointe-Claire, Quebec (H9R 1C2), the Demolition Committee will consider an application for a demolition permit and a programme for the reutilization of the vacated land for the immovable located at **286 chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore Road (Resto Bar The Pioneer)**.
2. This reutilization of the vacated land programme consists of the construction of a new three (3) storey building with ground floor commercial premises and residential units on the two (2) upper floors, on a site comprised of an existing three (3) storey commercial building and on a portion of the adjacent municipal parking lot.
3. Any person wishing to oppose the issuance of a permit for demolition and reutilization of the vacated land programme must, within ten (10) days of the publication of the present notice, make his/her reasoned opposition known in writing to the undersigned.
4. Plans and documents may be consulted at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall, 451 Saint-Jean Boulevard, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. until noon and from 1:00 p.m. until 4:30 p.m. and on Fridays, from 8:00 a.m. until noon, with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire this 18th day of July 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk

Veillez prendre note que les plans et les documents relatifs à ce projet peuvent aussi être consultés sur le site Web de la Ville au www.pointe-claire.ca.

Please note that the plans and documents may also be consulted on the City's website at www.pointe-claire.ca.